

RÉPUBLIQUE DU CONGO

Faits marquants

- Le HCR est venu en aide à quelque 42 000 personnes réfugiées et rapatriées en République du Congo.
- Le Haut Commissariat a organisé le rapatriement librement consenti de 13 500 réfugiés vers la République démocratique du Congo (RDC).
- Tous les réfugiés ont été enregistrés par le HCR et se sont vu distribuer des cartes d'identité par les autorités.

Environnement opérationnel

En République du Congo, l'année 2008 a été marquée par des élections locales, ouvrant la voie à un scrutin présidentiel en juin 2009. Le pays est demeuré relativement calme tout au long de l'année mais le Gouvernement n'est pas parvenu à exercer un contrôle effectif sur la région du Pool, située au sud-est du pays.

Le Gouvernement a promis d'affecter les ressources procurées par les recettes pétrolières et par la réduction de la dette extérieure à des priorités identifiées par l'Équipe des Nations Unies dans le pays, qui a souligné certains besoins, concernant notamment l'accès aux services sociaux essentiels et à la sécurité alimentaire, et la bonne gouvernance.

Le pays a bénéficié d'une croissance économique estimée à 7,6 pour cent, en raison de la vigoureuse reprise de la production pétrolière en 2007. Cependant, 50 pour cent des 3,9 millions d'habitants que compte la République du Congo vivent toujours au-dessous du seuil de pauvreté.

Réalisations et impact

Objectifs principaux

En 2008, les objectifs principaux du HCR étaient les suivants : faciliter le rapatriement librement consenti des réfugiés



congolais (RDC) et rwandais dans leur pays d'origine, rechercher des solutions durables, en particulier sous forme d'intégration sur place, pour les réfugiés qui ne voulaient ou ne pouvaient pas regagner leur pays, renforcer la capacité nationale de détermination du statut de réfugié et améliorer le traitement de la violence sexuelle et sexiste au sein des populations réfugiées.

Personnes relevant de la compétence du HCR

Type de population	Origine	Total	Nb pers. assistées par le HCR	% femmes	% < 18 ans
Réfugiés	RDC	14 000	13 700	52	53
	Rwanda	7 900	50	42	38
	Angola	2 700	10	48	43
	Pays divers	260	20	41	11
Demailleurs d'asile	DRC	2 900	-	43	39
	Pays divers	360	-	34	14
Réfugiés rapatriés	À partir de pays divers	110	60	42	36
Total		28 230	13 840		

Protection et solutions

Le HCR a aidé l'administration à délivrer plus de 2 000 cartes d'identité à des réfugiés, pendant que le Comité national pour les réfugiés distribuait quelque 2 700 certificats temporaires à des demandeurs d'asile. Sur les quelque 4 300 demandeurs d'asile identifiés, près de 1 500 ont fait l'objet de vérifications et ont obtenu le statut de réfugié ; leurs coordonnées ont été enregistrées dans la base de données proGres.

Le Haut Commissariat a continué à organiser des rapatriements librement consentis en direction de la province de l'Équateur, en RDC. À la fin de l'année, quelque 13 500 réfugiés – contre les 12 000 prévus initialement – avaient été rapatriés dans de bonnes conditions de sécurité.

Activités et assistance

Abris et infrastructures : aux fins du rapatriement en RDC, le HCR a maintenu des centres de transit à Bétou, Liranga et Impfondo. Les comités de réfugiés ont été encouragés à améliorer les logements et ont reçu des moules pour briques.

Activités génératrices de revenus : à Bétou et Loukoléla, 54 réfugiés dont 28 femmes ont reçu une aide financière pour entreprendre des projets d'autosuffisance en rapport avec la couture, le petit commerce, la fabrication de savons et la boulangerie.

Appui opérationnel (aux partenaires) : les partenaires d'exécution ont bénéficié du soutien financier du HCR. Leurs collaborateurs se sont vu offrir des formations et une aide logistique dans les sites isolés.

Assistance juridique : tous les réfugiés ont été enregistrés dans la base de données proGres. Afin de réduire le harcèlement policier et de faciliter la libre circulation des réfugiés, quelque 2 700 cartes d'identité ont été émises et distribuées. En plus des 13 000 réfugiés rapatriés en RDC, 157 réfugiés ont été réinstallés en Suède, au

Canada, aux Pays-Bas et en Australie. Enfin, 50 Congolais rapatriés du Gabon et du Bénin ont bénéficié d'une assistance.

Besoins domestiques : le HCR a offert des indemnités de subsistance pendant six mois à six familles qui avaient des besoins particuliers et distribué des articles non alimentaires, ainsi que des lots d'articles domestiques, à 270 familles vulnérables. En outre, l'Organisation a fourni une caution à quelque 210 familles désireuses de louer un logement à Brazzaville.

Eau et assainissement : les comités de réfugiés ont été formés au traitement de l'eau à Bétou et à Loukoléla. L'OMS a fourni 10 000 pastilles de chlore et le PNUD a financé la réfection de 14 puits à Bétou. À Loukoléla, la station d'épuration a été remise en état et a ensuite fourni 20 litres d'eau par personne et par jour à l'ensemble des réfugiés. Le HCR a aidé les communautés réfugiées à construire 100 latrines à Bétou et à Loukoléla.

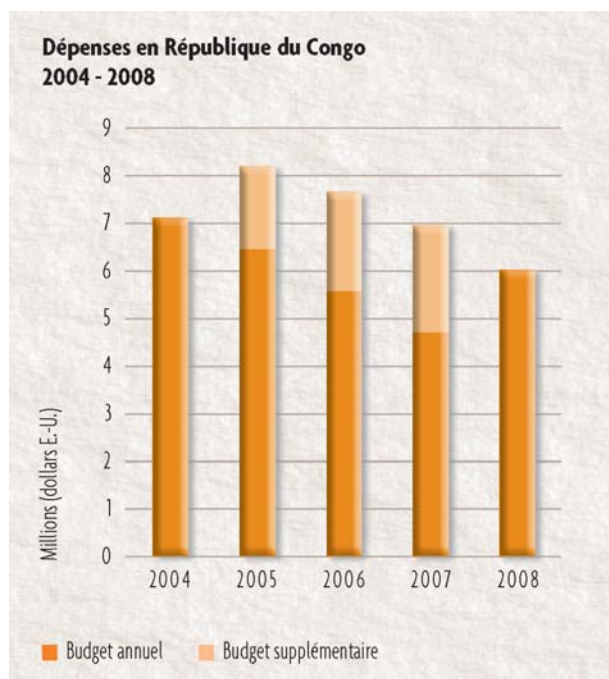
Éducation : à Brazzaville, 147 enfants ont reçu des bourses d'études secondaires. Quelque 56 pour cent des réfugiés d'âge scolaire ont fréquenté des établissements du cycle primaire dans les zones rurales et ont reçu des manuels, ainsi que d'autres fournitures scolaires. Pour remédier au manque de professeurs dans ces zones, le HCR a décidé, en coordination avec les autorités locales, de recruter 191 enseignants pour des contrats de courte durée, couvrant la période de janvier à juin.

Pêche : dans les régions de Bétou et de Loukoléla, 62 associations de pêcheurs ont reçu des barques et des filets.

Production vivrière : la plupart des personnes réfugiées au nord de la République du Congo vivent de l'agriculture. En 2008, 87 associations de fermiers ont reçu une formation, ainsi que du matériel, et cultivé des terres mises à leur disposition par les communautés locales.

Une opération de rapatriement librement consenti vers la RDC, sur l'Oubangui, le fleuve qui sépare la République démocratique du Congo de la République du Congo.





Santé et nutrition : les réfugiés ont eu accès à 28 postes de santé et dispensaires mobiles. Le HCR a assuré des services de santé et de nutrition par l'intermédiaire de ses partenaires, en privilégiant la gestion communautaire de la malnutrition, ainsi que du paludisme et d'autres maladies répandues. Des consultations préventives et curatives ont été assurées dans le domaine de la santé maternelle et infantile, et des activités de sensibilisation au VIH et au sida menées. Quelque 3 300 familles qui allaient commencer leur voyage de rapatriement librement consenti ont été soumises à un dépistage médical.

Services communautaires : le HCR a continué à gérer 52 permanences pour répondre à des affaires de violence sexuelle et sexiste. Quelque 80 victimes ont reçu un accompagnement psychosocial, ainsi qu'une assistance médicale et juridique. Les comités de gestion des camps dirigés par des réfugiés ont été impliqués dans la définition des activités d'assistance. La participation féminine a atteint 47 pour cent au sein de ces comités. Des protections périodiques ont été distribuées à plus de 3 600 femmes, dans les zones urbaines comme dans les zones rurales. Plus de 150 familles ayant des besoins particuliers ont bénéficié d'une aide financière.

Transport et logistique : le HCR a conservé une flotte de bateaux pour mener l'opération de rapatriement. En outre, il a été nécessaire de transporter tous les articles non alimentaires et le combustible fournis pour l'opération par voie fluviale et de les stocker dans deux entrepôts loués à cet effet.

○ Contraintes

L'accès aux sites d'installation des réfugiés au nord du pays est demeuré problématique. L'approvisionnement en articles de secours et le transport de ces articles n'était habituellement possible que par bateau, ce qui a rendu les opérations difficiles à la saison sèche en raison du bas niveau des eaux.

| Informations financières |

Les programmes du HCR en République du Congo ont été intégralement financés. Cependant, il n'a pas été possible de répondre à tous les besoins décelés en raison de contraintes financières. Les dépenses au titre du programme annuel ont diminué au cours des cinq dernières années. En 2008, la priorité a été accordée aux activités liées aux opérations de rapatriement.

| Organisation et mise en œuvre |

Sous la supervision de la délégation de Brazzaville, le bureau extérieur restant, situé à Impfondo, a géré toute la région nord. En 2008, les activités du HCR ont été gérées par sept fonctionnaires internationaux, 27 collaborateurs nationaux et six VNU (trois volontaires nationaux et trois volontaires internationaux).

| Collaboration avec les partenaires |

Le HCR a travaillé avec trois partenaires d'exécution nationaux. Il a également coopéré avec le CNAR sur différentes questions de protection, notamment la distribution de cartes d'identité.

| Évaluation générale |

L'opération de rapatriement lancée en 2006 s'est poursuivie et les réfugiés qui souhaitaient regagner leur pays ont reçu une aide. En conséquence, 13 500 personnes sont rentrées en RDC. Dans le même temps, le HCR a continué à prôner l'intégration sur place des personnes qui souhaitent demeurer en République du Congo. L'assistance prodiguée sous forme de projets de renforcement de l'autosuffisance, de soins médicaux et d'accès à la terre demeure de la plus haute importance à cet égard.

Grâce à la mise en place de procédures standard relatives à la violence sexuelle et sexiste en 2006 et à d'incessantes activités de sensibilisation et de suivi, le nombre de victimes de violences de cette nature a diminué. Néanmoins, le HCR est demeuré engagé dans le renforcement de la protection physique des femmes et des jeunes filles.

Partenaires
Partenaires d'exécution
Organismes gouvernementaux : Comité national d'assistance aux réfugiés
ONG : Action Humanitaire Africaine, Actions et Interventions, Agence pour l'Assistance aux Rapatriés et Réfugiés au Congo, Commission d'entraide pour les migrants et les réfugiés, Médecins d'Afrique
Autres : OMS, PNUD

Budget, revenus et dépenses en République du Congo (dollars E.-U.)

	Budget final	Revenus issus des contributions	Autres fonds disponibles	Total des fonds disponibles ¹	Total des dépenses
Budget annuel	6 315 434	1 414 214	4 599 830	6 014 044	6 014 040

Note: Les revenus issus des contributions incluent les contributions affectées au niveau du pays et n'incluent pas les coûts d'appui de sept pour cent prélevés sur les contributions NAM. Les autres fonds disponibles incluent les prélèvements sur les contributions affectées ou à affectation large, le solde initial et les ajustements.

¹ Le total des fonds disponibles inclut les ajustements dus aux taux de change.

Rapport financier sur les opérations du HCR en République du Congo (dollars E.-U.)

Ventilation des dépenses	Projets de l'année en cours	Projets des années précédentes
	Budget annuel	Budget supplémentaire
Protection, suivi et coordination	1 861 232	0
Abris et infrastructure	11 304	2 953
Activités génératrices de revenus	12 676	17 827
Appui opérationnel (aux agences)	255 322	86 776
Assainissement	6 732	681
Assistance juridique	68 406	55 404
Besoins domestiques	119 960	41 110
Bétail	4 312	0
Eau	14 391	4 347
Éducation	40 670	239 956
Pêche	10 967	0
Production vivrière	24 882	9 880
Santé et nutrition	79 165	193 275
Services communautaires	67 986	62 305
Transport et logistique	513 532	87 065
Versements aux partenaires d'exécution	1 394 963	(801 579)
Sous-total des activités opérationnelles	4 486 500	0
Appui aux programmes	1 527 540	0
Total des dépenses	6 014 040	0
Annulation sur les dépenses des années précédentes		(3 854)
Versements aux partenaires d'exécution		
Paievements effectués	1 976 177	
Dépenses rapportées	(581 214)	
Solde	1 394 963	
Du au 1 ^{er} janvier		855 209
Dépenses rapportées		(801 579)
Remboursés au HCR		(68 246)
Ajustement dû aux taux de change		14 616
Du au 31 décembre		0